

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
de la Seine-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

COMMUNE D'AUMALE

Séance du **31 mars 2026**

Conseillers municipaux :

En exercice : 19

Présents : 18

Votants : 19

Date de la convocation :

25 mars 2026

L'an deux mille vingt-six le trente et un mars, dix neuf heures le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur François SELIER, Maire.

Etaient présents :

M. François SELIER, Maire ;

M. Bruno ELIOT, Mme Valérie ROMAIN, M. Franck MORELLE, Mme Lydie DAGICOUR, M. Christian FRANÇOIS, Adjoint ;

M. Emile GOSSET, M. Georges CRESTANI, M. Joël GOURDAIN, M. Philippe FOUCARD, Mme Régine CLÉRÉ, Mme Anne DUPLESSIS, Mme Séverine FLEURY, Mme Emilie CADINOT, M. Jérôme DRUET, Mme Anaïs MORELLE, M. Marc DOOM, Mme Virginie LUCOT AVRIL

Etait absente excusée :

Mme Alexandra BOUÉ (pouvoir à M. François SELIER)

M. Georges CRESTANI a été désigné secrétaire de séance

Objet : Délégués au SIGE Bray Bresle Picardie

Monsieur le Maire indique aux membres de l'assemblée qu'il convient de désigner au Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Eau (SIGE) Bray Bresle Picardie trois délégués titulaires et deux délégués suppléants. Après appel à candidature, les résultats du vote sont les suivants :

Délégués titulaires :

- Monsieur François SELIER 17 voix
- Monsieur Christian FRANÇOIS 17 voix
- Monsieur Jérôme DRUET 17 voix
- Madame Virginie LUCOT AVRIL 2 voix

Délégués suppléants :

- Monsieur Georges CRESTANI 17 voix
- Monsieur Franck MORELLE 17 voix

Sont proclamés élus, les membres du Conseil Municipal suivants :

Délégués titulaires : Monsieur François SELIER, Monsieur Christian FRANÇOIS, Monsieur Jérôme DRUET

Délégués suppléants : Monsieur Georges CRESTANI, Monsieur Franck MORELLE

Le Maire,
François SELIER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation déposé au Greffe du Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave FLAUBERT, 76000 ROUEN dans les deux mois suivant sa notification ou le début de son affichage.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
de la Seine-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

COMMUNE D'AUMALE

Séance du 31 mars 2026

Conseillers municipaux :

En exercice : 19

Présents : 18

Votants : 19

Date de la convocation :

25 mars 2026

L'an deux mille vingt-six le trente et un mars, dix neuf heures le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur François SELLIER, Maire.

Etaient présents :

M. François SELLIER, Maire ;

M. Bruno ELIOT, Mme Valérie ROMAIN, M. Franck MORELLE, Mme

Lydie DAGICOUR, M. Christian FRANCOIS, Adjoints ;

M. Emile GOSSET, M. Georges CRESTANI, M. Joël GOURDAIN, M.

Philippe FOUCARD, Mme Régine CLÉRÉ, Mme Anne DUPLESSIS, Mme

Séverine FLEURY, Mme Emilie CADINOT, M. Jérôme DRUET, Mme

Anaïs MORELLE, M. Marc DOOM, Mme Virginie LUCOT AVRIL

Etait absente excusée :

Mme Alexandra BOUÉ (pouvoir à M. François SELLIER)

M. Georges CRESTANI a été désigné secrétaire de séance

Objet : Délégués au SDE 76

Monsieur le Maire indique aux membres de l'assemblée qu'il convient de désigner au Syndicat Départemental d'Energie (SDE 76) un délégué titulaire et un délégué suppléant. Après appel à candidature, les résultats du vote sont les suivants :

Délégué titulaire :

- Monsieur Jérôme DRUET 19 voix

Délégué suppléant :

- Monsieur Christian FRANÇOIS 17 voix

Sont proclamés élus, les membres du Conseil Municipal suivants :

Délégué titulaire : Monsieur Jérôme DRUET

Délégué suppléant : Monsieur Christian FRANÇOIS

Le Maire,
François SELLIER



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
de la Seine-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

COMMUNE D'AUMALE

Séance du **31 mars 2026**

Conseillers municipaux :

En exercice : 19
Présents : 18
Votants : 19

Date de la convocation :

25 mars 2026

L'an deux mille vingt-six le trente et un mars, dix neuf heures le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur François SELLIER, Maire.

Etaient présents :

M. François SELLIER, Maire ;
M. Bruno ELIOT, Mme Valérie ROMAIN, M. Franck MORELLE, Mme Lydie DAGICOUR, M. Christian FRANCOIS, Adjoint ;
M. Emile GOSSET, M. Georges CRESTANI, M. Joël GOURDAIN, M. Philippe FOUCARD, Mme Régine CLÉRÉ, Mme Anne DUPLESSIS, Mme Séverine FLEURY, Mme Emilie CADINOT, M. Jérôme DRUET, Mme Anaïs MORELLE, M. Marc DOOM, Mme Virginie LUCOT AVRIL

Etait absente excusée :

Mme Alexandra BOUÉ (pouvoir à M. François SELLIER)

M. Georges CRESTANI a été désigné secrétaire de séance

Objet : Délégués à l'EHPAD Résidence du duc d'Aumale

Monsieur le Maire indique aux membres de l'assemblée qu'il convient de désigner à l'EHPAD deux délégués titulaires, le Maire étant membre de droit. Après appel à candidature, les résultats du vote sont les suivants :

Délégués titulaires :

- Monsieur Bruno ELIOT 19 voix
- Madame Valérie ROMAIN 19 voix

Sont proclamés élus, les membres du Conseil Municipal suivants :

Délégués titulaires : Monsieur Bruno ELIOT, Madame Valérie ROMAIN

Le Maire,
François SELLIER



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
de la Seine-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

COMMUNE D'AUMALE

Séance du 31 mars 2026

Conseillers municipaux :

En exercice : 19

Présents : 18

Votants : 19

Date de la convocation :

25 mars 2026

L'an deux mille vingt-six le trente et un mars, dix neuf heures le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur François SELLIER, Maire.

Etaient présents :

M. François SELLIER, Maire ;

M. Bruno ELIOT, Mme Valérie ROMAIN, M. Franck MORELLE, Mme Lydie DAGICOUR, M. Christian FRANCOIS, Adjoint ;

M. Emile GOSSET, M. Georges CRESTANI, M. Joël GOURDAIN, M. Philippe FOUCARD, Mme Régine CLÉRÉ, Mme Anne DUPLESSIS, Mme Séverine FLEURY, Mme Emilie CADINOT, M. Jérôme DRUET, Mme Anaïs MORELLE, M. Marc DOOM, Mme Virginie LUCOT AVRIL

Etait absente excusée :

Mme Alexandra BOUÉ (pouvoir à M. François SELLIER)

M. Georges CRESTANI a été désigné secrétaire de séance

Objet : Délégués au collège Henry Dunant

Monsieur le Maire indique aux membres de l'assemblée qu'il convient de désigner au collège Henry Dunant deux délégués titulaires et deux délégués suppléants. Après appel à candidature, les résultats du vote sont les suivants :

Délégués titulaires :

- Madame Lydie DAGICOUR 19 voix
- Madame Anne DUPLESSIS 19 voix

Délégués suppléants :

- Madame Alexandra BOUÉ 19 voix
- Madame Emilie CADINOT 19 voix

Sont proclamés élus, les membres du Conseil Municipal suivants :

Délégués titulaires : Madame Lydie DAGICOUR, Madame Anne DUPLESSIS

Délégués suppléants : Madame Alexandra BOUÉ, Madame Emilie CADINOT

Le Maire,
François SELLIER



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
de la Seine-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

COMMUNE D'AUMALE

Séance du **31 mars 2026**

Conseillers municipaux :

En exercice : 19

Présents : 18

Votants : 19

Date de la convocation :

25 mars 2026

L'an deux mille vingt-six le trente et un mars, dix neuf heures le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur François SELLIER, Maire.

Etaient présents :

M. François SELLIER, Maire ;

M. Bruno ELIOT, Mme Valérie ROMAIN, M. Franck MORELLE, Mme Lydie DAGICOUR, M. Christian FRANCOIS, Adjoint ;

M. Emile GOSSET, M. Georges CRESTANI, M. Joël GOURDAIN, M. Philippe FOUCARD, Mme Régine CLÉRÉ, Mme Anne DUPLESSIS, Mme Séverine FLEURY, Mme Emilie CADINOT, M. Jérôme DRUET, Mme Anaïs MORELLE, M. Marc DOOM, Mme Virginie LUCOT AVRIL

Etait absente excusée :

Mme Alexandra BOUÉ (pouvoir à M. François SELLIER)

M. Georges CRESTANI a été désigné secrétaire de séance

Objet : Délégués à l'école Lucie Aubrac

Monsieur le Maire indique aux membres de l'assemblée qu'il convient de désigner à l'école Lucie Aubrac un délégué titulaire et un délégué suppléant. Après appel à candidature, les résultats du vote sont les suivants :

Délégué titulaire :

- Madame Lydie DAGICOUR 19 voix

Délégué suppléant :

- Madame Anne DUPLESSIS 19 voix

Sont proclamés élus, les membres du Conseil Municipal suivants :

Délégué titulaire : Madame Lydie DAGICOUR

Délégué suppléant : Madame Anne DUPLESSIS

Le Maire,
François SELLIER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation déposé au Greffe du Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave FLAUBERT, 76000 ROUEN dans les deux mois suivant sa notification ou le début de son affichage.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
de la Seine-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

COMMUNE D'AUMALE

Séance du **31 mars 2026**

Conseillers municipaux :

En exercice : 19
Présents : 18
Votants : 19

Date de la convocation :

25 mars 2026

L'an deux mille vingt-six le trente et un mars, dix neuf heures le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur François SELLIER, Maire.

Etaient présents :

M. François SELLIER, Maire ;
M. Bruno ELIOT, Mme Valérie ROMAIN, M. Franck MORELLE, Mme Lydie DAGICOUR, M. Christian FRANCOIS, Adjoints ;
M. Emile GOSSET, M. Georges CRESTANI, M. Joël GOURDAIN, M. Philippe FOUCARD, Mme Régine CLÉRÉ, Mme Anne DUPLESSIS, Mme Séverine FLEURY, Mme Emilie CADINOT, M. Jérôme DRUET, Mme Anaïs MORELLE, M. Marc DOOM, Mme Virginie LUCOT AVRIL

Etait absente excusée :

Mme Alexandra BOUÉ (pouvoir à M. François SELLIER)

M. Georges CRESTANI a été désigné secrétaire de séance

Objet : Nombre de membres du CCAS

Monsieur le Maire indique aux membres de l'assemblée qu'en application de l'article L.123-6 du code de l'action sociale et des familles, le Centre Communal d'Action Sociale compte au minimum 8 membres et au maximum 16 membres, en plus du Maire qui est Président de droit.

Il propose de fixer à 8 le nombre de membres du CCAS, soit 4 membres élus par le Conseil Municipal et 4 membres désignés par le Maire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal fixent à 8 le nombre de membres du CCAS.

Le Maire,
François SELLIER



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
de la Seine-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

COMMUNE D'AUMALE

Séance du **31 mars 2026**

Conseillers municipaux :

En exercice : 19

Présents : 18

Votants : 19

Date de la convocation :

25 mars 2026

L'an deux mille vingt-six le trente et un mars, dix neuf heures le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur François SELLIER, Maire.

Etaient présents :

M. François SELLIER, Maire ;

M. Bruno ELIOT, Mme Valérie ROMAIN, M. Franck MORELLE, Mme

Lydie DAGICOUR, M. Christian FRANCOIS, Adjoint ;

M. Emile GOSSET, M. Georges CRESTANI, M. Joël GOURDAIN, M.

Philippe FOUCARD, Mme Régine CLÉRÉ, Mme Anne DUPLESSIS, Mme

Séverine FLEURY, Mme Emilie CADINOT, M. Jérôme DRUET, Mme

Anaïs MORELLE, M. Marc DOOM, Mme Virginie LUCOT AVRIL

Etait absente excusée :

Mme Alexandra BOUÉ (pouvoir à M. François SELLIER)

M. Georges CRESTANI a été désigné secrétaire de séance

Objet : Election des membres du CCAS

Monsieur le Maire indique aux membres de l'assemblée qu'en application de l'article L.123-8 du code de l'action sociale et des familles, l'élection des membres du CCAS se fait au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel et le scrutin est secret sauf accord unanime contraire.

Après appel à candidature, les résultats du vote à bulletin secret sont les suivants :

- Liste 1 (Anne DUPLESSIS, Valérie ROMAIN, Séverine FLEURY, Régine CLÉRÉ) 17 voix
- Nuls 2 voix

Les administrateurs appelés à siéger au sein du CCAS sont : Madame Anne DUPLESSIS, Madame Valérie ROMAIN, Madame Séverine FLEURY, Madame Régine CLÉRÉ.

Le Maire,
François SELLIER



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
de la Seine-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

COMMUNE D'AUMALE

Séance du **31 mars 2026**

Conseillers municipaux :

En exercice : 19

Présents : 18

Votants : 19

Date de la convocation :

25 mars 2026

L'an deux mille vingt-six le trente et un mars, dix neuf heures le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur François SELLIER, Maire.

Etaient présents :

M. François SELLIER, Maire ;

M. Bruno ELIOT, Mme Valérie ROMAIN, M. Franck MORELLE, Mme

Lydie DAGICOUR, M. Christian FRANÇOIS, Adjoint ;

M. Emile GOSSET, M. Georges CRESTANI, M. Joël GOURDAIN, M.

Philippe FOUCARD, Mme Régine CLÉRÉ, Mme Anne DUPLESSIS, Mme

Séverine FLEURY, Mme Emilie CADINOT, M. Jérôme DRUET, Mme

Anaïs MORELLE, M. Marc DOOM, Mme Virginie LUCOT AVRIL

Etait absente excusée :

Mme Alexandra BOUÉ (pouvoir à M. François SELLIER)

M. Georges CRESTANI a été désigné secrétaire de séance

Objet : Election des membres de la CAO

Monsieur le Maire indique aux membres de l'assemblée qu'en application des articles D.1411-3 L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres se fait au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel et le scrutin est secret sauf accord unanime contraire.

Il indique en outre, que le Maire est Président de droit de la CAO et que celle-ci est composée de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants.

Après appel à candidature, les résultats du vote à bulletin secret sont les suivants :

- Liste 1 (Titulaires Bruno ELIOT, Valérie ROMAIN, Franck MORELLE
Suppléants Lydie DAGICOUR, Christian FRANÇOIS, Alexandra BOUÉ) 16 voix
- Nuls 3 voix

Les membres du Conseil Municipal appelés à siéger au sein de la CAO sont :

- Membres titulaires : Bruno ELIOT, Valérie ROMAIN, Franck MORELLE
- Membres suppléants : Lydie DAGICOUR, Christian FRANÇOIS, Alexandra BOUÉ

Le Maire,
François SELLIER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation déposé au Greffe du Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave FLAUBERT, 76000 ROUEN dans les deux mois suivant sa notification ou le début de son affichage.

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
de la Seine-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

COMMUNE D'AUMALE

Séance du 31 mars 2026

Conseillers municipaux :

En exercice : 19

Présents : 18

Votants : 19

Date de la convocation :

25 mars 2026

L'an deux mille vingt-six le trente et un mars, dix neuf heures le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur François SELLIER, Maire.

Etaient présents :

M. François SELLIER, Maire ;

M. Bruno ELIOT, Mme Valérie ROMAIN, M. Franck MORELLE, Mme Lydie DAGICOUR, M. Christian FRANCOIS, Adjoint ;

M. Emile GOSSET, M. Georges CRESTANI, M. Joël GOURDAIN, M. Philippe FOUCARD, Mme Régine CLÉRÉ, Mme Anne DUPLESSIS, Mme Séverine FLEURY, Mme Emilie CADINOT, M. Jérôme DRUET, Mme Anaïs MORELLE, M. Marc DOOM, Mme Virginie LUCOT AVRIL

Etait absente excusée :

Mme Alexandra BOUÉ (pouvoir à M. François SELLIER)

M. Georges CRESTANI a été désigné secrétaire de séance

Objet : Création et composition des commissions communales

Vu l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de constituer les commissions communales suivantes et d'en élire les membres en respectant le principe de la représentation proportionnelle :

- Commission Finances
- Commission Urbanisme / PLU
- Commission Cimetière
- Commission Sécurité / PCS
- Commission Fêtes et cérémonies
- Commission Foire
- Commission Marché
- Commission Travaux / Réseaux / Bâtiments publics
- Commission Sport et vie associative
- Commission Fleurissement / Environnement / Cadre de vie
- Commission Affaires scolaires / Jeunesse
- Commission Culture / Patrimoine / Tourisme

Ceci étant exposé, considérant que Monsieur le Maire est Président de droit de chaque commission.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE de constituer les commissions précédemment citées,
- DÉCIDE qu'au titre de l'article L.2121-21 du CGCT de ne pas procéder au vote à bulletin secret,
- PROCÈDE à l'élection des membres des douze commissions, selon le principe de la représentation proportionnelle, le Maire étant Président de droit de chaque commission

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation déposé au Greffe du Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave FLAUBERT, 76000 ROUEN dans les deux mois suivant sa notification ou le début de son affichage.

Commission Finances

Adjoint responsable : Bruno ELIOT

Franck MORELLE – Lydie DAGICOUR – Christian FRANÇOIS – Séverine FLEURY – Marc DOOM – Virginie LUCOT AVRIL

Commission Urbanisme / PLU

Adjoint responsable : Bruno ELIOT

Lydie DAGICOUR – Christian FRANÇOIS – Marc DOOM – Virginie LUCOT AVRIL

Commission Cimetière

Adjoint responsable : Bruno ELIOT

Valérie ROMAIN – Anne DUPLESSIS – Régine CLÉRE – Philippe FOUCARD

Commission Sécurité / PCS

Adjoint responsable : Bruno ELIOT

Lydie DAGICOUR – Emilie CADINOT – Philippe FOUCARD

Commission Fêtes et cérémonies

Adjoint responsable : Valérie ROMAIN

Emilie CADINOT – Séverine FLEURY – Marc DOOM

Commission Foire

Adjoint responsable : Valérie ROMAIN

Christian FRANÇOIS – Alexandra BOUÉ – Séverine FLEURY – Marc DOOM – Virginie LUCOT AVRIL

Commission Marché

Adjoint responsable : Valérie ROMAIN

Alexandra BOUÉ – Séverine FLEURY

Commission Travaux / Réseaux / Bâtiments publics

Adjoint responsable : Franck MORELLE

Bruno ELIOT – Lydie DAGICOUR – Christian FRANÇOIS – Jérôme DRUET – Joël GOURDAIN – Philippe FOUCARD – Marc DOOM

Commission Sports / Vie associative

Adjoint responsable : Franck MORELLE

Jérôme DRUET – Régine CLÉRE – Anaïs MORELLE – Virginie LUCOT AVRIL

Commission Fleurissement / Environnement / Cadre de vie

Adjoint responsable : Lydie DAGICOUR

Anne DUPLESSIS – Georges CRESTANI – Régine CLÉRE – Alexandra BOUÉ – Emile GOSSET

Commission Affaires scolaires / Jeunesse

Adjoint responsable : Lydie DAGICOUR

Valérie ROMAIN – Anne DUPLESSIS – Emilie CADINOT – Régine CLÉRE – Alexandra BOUÉ – Marc DOOM – Virginie LUCOT AVRIL

Envoyé en préfecture le 01/04/2026

Reçu en préfecture le 01/04/2026

Publié le

ID : 076-217600352-20260331-20_2026-DE

S²LO

Commission Culture / Patrimoine / Tourisme

Adjoint responsable : Christian FRANÇOIS

Valérie ROMAIN – Anne DUPLESSIS – Alexandra BOUÉ – Marc DOOM – Virginie LUCOT AVRIL

Le Maire,
François SELLIER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation déposé au Greffe du Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave FLAUBERT, 76000 ROUEN dans les deux mois suivant sa notification ou le début de son affichage.